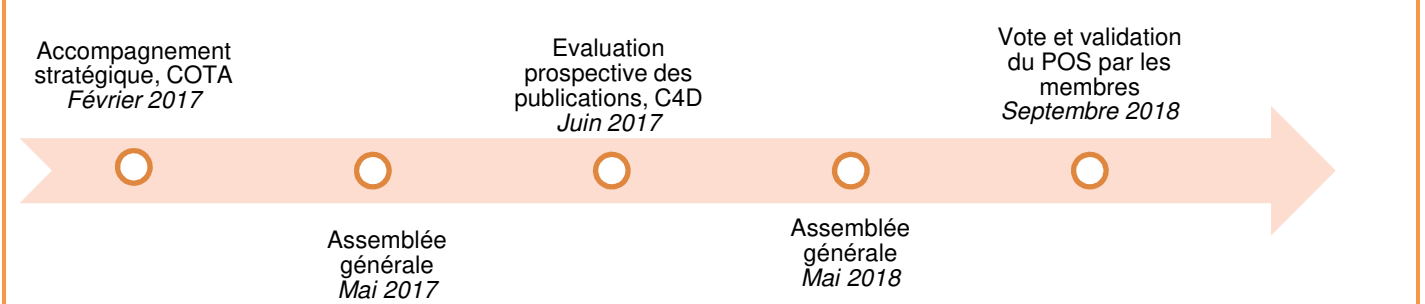


## LE NOUVEAU PLAN D'ORIENTATION STRATEGIQUE 2018-2022

### Un POS basé sur deux évaluations et débat avec les membres d'Inter-réseaux



### Des défis renouvelés

#### Pour le développement rural et les agricultures familiales en Afrique

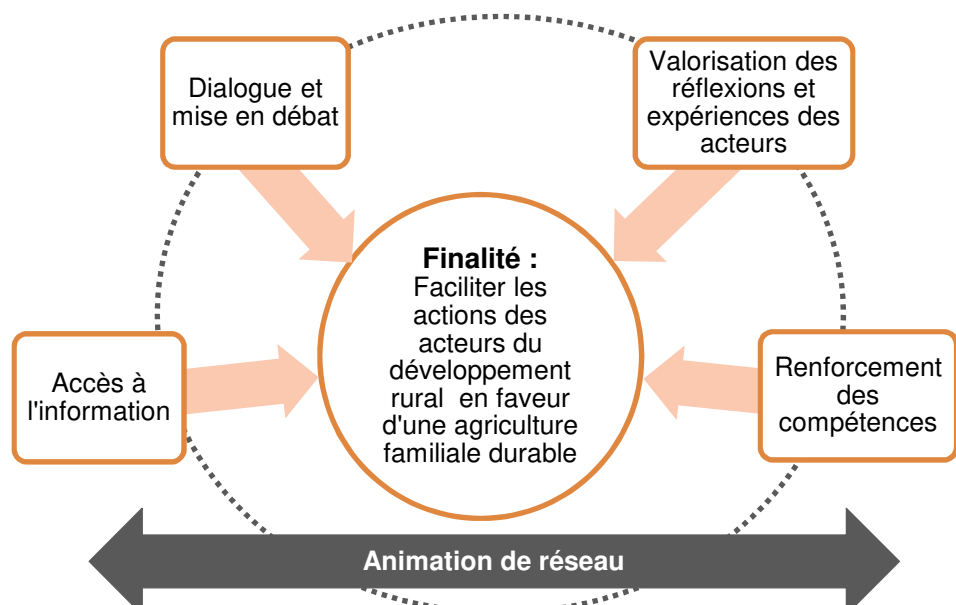
Parce qu'elles représentent 53% des actifs en Afrique et qu'elles contribuent à produire de la nourriture, créer des emplois, lutter contre la pauvreté, valoriser des territoires et écosystèmes fragiles, les agricultures familiales sont essentielles aux processus de développement rural. En Afrique de l'Ouest et du Centre, elles doivent faire face à un ensemble de mutations démographiques, socio-économiques, environnementales, technologiques, institutionnelles, politiques, d'une ampleur sans précédent. Des transitions sont aujourd'hui indispensables pour relever les défis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'emploi, de la gestion durable des ressources naturelles et de la pérennisation des agricultures familiales.

#### Pour la gestion collective de l'information et des connaissances

L'accompagnement de ces transitions nécessite de s'informer, réfléchir et débattre. Paradoxalement, les asymétries d'accès à l'information ne se sont pas réellement réduites malgré les technologies de l'information et de la communication et la surabondance de l'offre d'informations qui les a accompagnées. De plus, cette surabondance a eu pour conséquence une raréfaction du temps d'attention des destinataires et une baisse de qualité de l'information.

### Une finalité et des missions confirmées

**Fiche d'identité**  
**Inter-réseaux,**  
un espace de confiance pour produire et diffuser des connaissances diversifiées, équilibrées et partagées avec les acteurs.



# Une mutuelle d'informations au service de ses membres

## Des principes d'action confirmés et précisés

- Subsidiarité vis-à-vis des membres
- Visibilité des membres
- Réciprocité des contributions (IR ↔ membres)

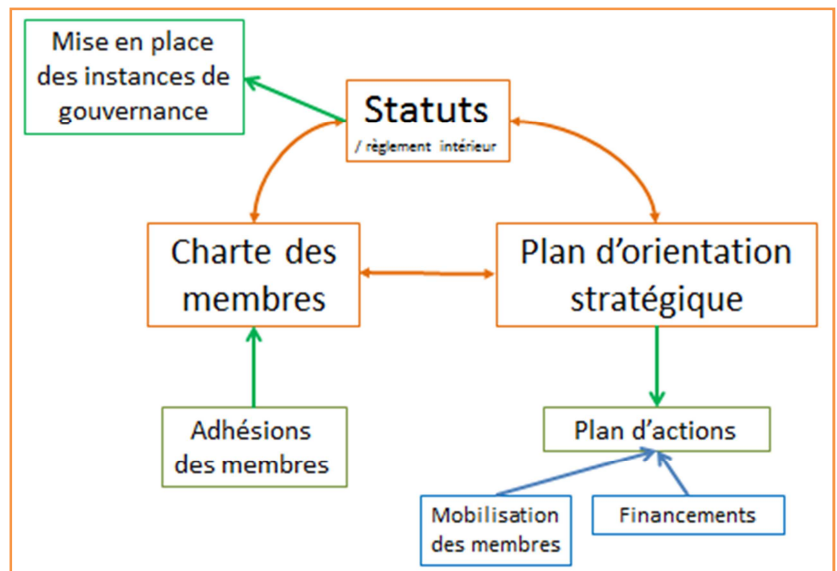


- Réalisation en réseau
- Ancrage dans l'agenda des acteurs
- Partage et diffusion libre de droits
- Diversité des points de vue et des acteurs

## Une Charte des membres pour compléter les documents stratégiques d'IR

Les statuts définissent les règles de fonctionnement d'IR. Ils sont précisés par le règlement intérieur qui décrit les modalités de fonctionnement interne.

La Charte définit les valeurs communes d'Inter-réseaux auxquelles les membres acceptent d'adhérer.



## Une gouvernance toujours plus équilibrée et inclusive

### Un réseau africano-européen affirmé

- Une participation équilibrée des membres africains et européens dans les instances de gouvernance

#### Chantiers en cours

- Ouverture de l'adhésion à d'autres types d'acteurs (secteur privé) et d'autres pays
- Réflexion sur la mise en place d'une structure de droit africain et ajustement du « pôle européen »

### Des thèmes définis collectivement

- Des thèmes à l'agenda des acteurs locaux en respectant le principe de subsidiarité
- Des thèmes qui associent une diversité d'acteurs, africains et européens, experts et praticiens, membres et non membres
- Des thèmes qui lient pratiques et enjeux politiques et qui visent des recommandations opérationnelles
- Des thèmes investis par des membres ou partenaires avec l'appui de l'équipe d'IR

#### Chantiers en cours

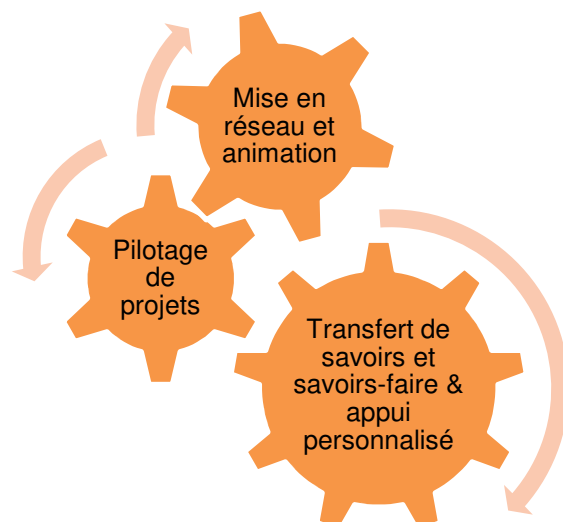
- Ouverture du champ de travail vers de nouveaux pays
- Ouverture vers des analyses pluridisciplinaires (sociologie, géographie, etc.) et intégration des dimensions socio-culturelles

### Des services pour les membres et par les membres

- Des relations de travail privilégiées avec IR (jusqu'à des accords-cadres de partenariat)
- La possibilité d'orienter les actions du réseau et de piloter les groupes de travail
- Une diffusion d'informations spécifiques et ciblées
- Un engagement mutuel pour le dialogue, le partage d'informations et la solidarité avec les autres membres
- Une présentation annuelle des partenariats conclus avec les membres au sein de l'AG

## 3 axes stratégiques, 1 méthode, 2 défis opérationnels

Toutes les activités sont conçues dans une logique de réseau basée sur ces trois éléments de méthode.



### Axe 1

#### Participer à renforcer les capacités des membres et partenaires

- Réalisation de capitalisations avec les porteurs de l'initiative
- Appui à la production et la valorisation de contenus
- Réalisation de formations sur la production et la valorisation de connaissances

### Axe 2

#### Produire de la connaissance avec les membres et partenaires

- Rencontres entre les membres
- Cartographies thématiques
- Publications (Grain de sel, Bulletins de veille thématiques, etc.)
- Ateliers et débats

#### *Les principaux cycles thématiques en 2018*

- Avenir du pastoralisme
- Transition vers l'agroécologie
- Implication du secteur privé
- Protection sociale
- Conseil agricole

*Chaque année, d'autres thèmes identifiés avec les membres seront abordés*

### Axe 3

#### Diffuser de l'information

- Veille, édition et diffusion de Bulletins de veille
- Rédaction et diffusion de Bulletins de synthèse
- Veille et diffusion de l'Agenda du développement rural

### Défi 1

**Consolider la valorisation des productions d'Inter-réseaux**

### Défi 2

**Tirer avantage des technologies de l'information et de la communication**

## Les moyens

- **Ressources financières** : consolidation des financements structurants (français et multilatéraux), développement des financements sur projets, complément avec des prestations ponctuelles en appui des membres.
- **Dépenses** : 15% des fonds prévus pour financer la réalisation par les membres de travaux bénéficiant au réseau.
- **Ressources humaines** : stabilisation de l'équipe en France et au Burkina Faso pour l'animation et l'accompagnement des membres et mobilisation croissante des membres dans la réalisation des activités.

# Les membres d'Inter-réseaux Développement rural en 2018



Agriculteurs français et  
développement international (Afdi)  
[afdi@afdi-opa.org](mailto:afdi@afdi-opa.org)



Afrique verte internationale (AVI)  
[contact@av-international.org](mailto:contact@av-international.org)



Association pour contribuer à  
l'Amélioration de la gouvernance de  
la terre de l'eau et des ressources  
naturelles (Agter)  
[agter@agter.org](mailto:agter@agter.org)



Association pour la promotion de  
l'élevage au Sahel et en savane  
(Apess)  
[sg@apess.org](mailto:sg@apess.org)



Agronomes et vétérinaires sans  
frontières (AVSF)  
[avsf@avsf.org](mailto:avsf@avsf.org)



Agence de Conseils, Recherche-  
Action et Développement  
d'Expertises (Corade)  
[corade@fasonet.bf](mailto:corade@fasonet.bf)



Fondation pour l'agriculture et la  
ruralité dans le monde (Farm)  
[contact@fondation-farm.org](mailto:contact@fondation-farm.org)



fert  
[fert@fert.fr](mailto:fert@fert.fr)



Groupe de recherche et d'action sur  
le foncier (Graf)  
[graf@fasonet.bf](mailto:graf@fasonet.bf)



Innovation environnement  
développement Afrique (IED Afrique)  
[contact@iedafrique.org](mailto:contact@iedafrique.org)



Initiative prospective agricole et  
rurale (Ipar)  
[ipar@ipar.sn](mailto:ipar@ipar.sn)



Institut de recherches et  
d'applications des méthodes de  
développement (Iram)  
[iram@iram-fr.org](mailto:iram@iram-fr.org)



Le réseau des Journalistes en  
Afrique pour le Développement  
[Jadeproductions.Burkina@Gmail.Com](mailto:Jadeproductions.Burkina@Gmail.Com)



Laboratoire d'analyse régionale et  
d'expertise sociale (Lares)  
[lares-cotonou@lares-benin.org](mailto:lares-cotonou@lares-benin.org)



Réseau BillitalMaroobé (RBM)  
[billital@intnet.ne](mailto:billital@intnet.ne)



Réseau des organisations paysannes  
et de producteurs d'Afrique de  
l'Ouest (Roppa)  
[secretariat@roppa-afrique.org](mailto:secretariat@roppa-afrique.org)



Services d'appui aux initiatives  
locales de développement (Saïld)  
[secretariat@saïld.org](mailto:secretariat@saïld.org)



SNV (organisation néerlandaise de  
développement)  
[info@snv.org](mailto:info@snv.org)



SOS Faim Belgique  
[info.be@sosfaim.org](mailto:info.be@sosfaim.org)



SOS Faim Luxembourg  
[info-luxembourg@sosfaim.org](mailto:info-luxembourg@sosfaim.org)

**Mais aussi :**  
**20 membres individuels**

## Coordonnées d'Inter-réseaux développement rural

<http://www.inter-reseaux.org> ; [inter-reseaux@inter-reseaux.org](mailto:inter-reseaux@inter-reseaux.org)

**En France :** Campus du jardin d'agronomie tropicale - René Dumont ;  
45 bis avenue de la Belle Gabrielle ; 94736 Nogent sur Marne cedex ;  
Tel : 33 (0)1 43 94 73 12  
Pour contacter l'équipe en France : [secretariat@inter-reseaux.org](mailto:secretariat@inter-reseaux.org)

**Au Burkina Faso :** 09 BP 1170 Ouagadougou 09 Burkina Faso  
Tel : 226 - 50 41 23 35  
Pour contacter l'équipe au Burkina Faso : [ir-ouaga@inter-reseaux.org](mailto:ir-ouaga@inter-reseaux.org)